

Écrins MAG

ÉTÉ 2024



Activités de Pleine Nature & médiation pastorale

Journal semestriel de la Communauté
de Communes du Pays des Écrins

Édito



Cyrille DRUJON D'ASTROS

Président de la Communauté
de Communes du Pays des Écrins



Madame, Monsieur, Chers habitants du territoire,

Ce nouveau magazine, Écrins Mag, aux couleurs de l'été vous permettra de vous informer des projets en cours et à venir sur notre territoire.

Je tiens, tout d'abord, à souligner la belle dynamique insufflée par notre Pôle «Vie locale et associative» et à remercier tous les services de la Communauté de Communes qui travaillent à rendre notre territoire durable et résilient face aux enjeux de demain.

Notre budget est à l'équilibre, les taux de fiscalité sont stables depuis 2017, mais l'avenir est de plus en plus incertain. Les financements de l'État semblent s'amenuiser et, en contrepartie, nos missions s'accroître.

Plusieurs communes de notre territoire ont été lourdement touchées par les crues de novembre et décembre 2023. Toutes ont réalisé des travaux d'urgence afin de sécuriser les personnes et les biens. Cependant, malgré les promesses de la Ministre en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité, ainsi que des visites du sous-préfet en charge des intempéries, certaines aides ne nous sont toujours pas parvenues.

En juin, la neige était encore bien présente sur nos sommets entraînant un lot d'inquiétudes et d'incertitudes quant à la menace représentée par la fonte de la neige sur des secteurs fragilisés.

Ces épisodes climatiques se répètent et s'accroissent et la morphologie de certains de nos paysages a changé. L'accès à nos sites touristiques majeurs comme le Pré de Madame Carle ou la vallée de Dormillouse pose des problèmes de sécurité récurrents.

Ainsi, au Pré de Madame Carle, nous ne pouvons plus continuer, chaque année, à effectuer des travaux pour contraindre les torrents alors qu'à la première fonte ceux-ci emportent tout.

Nous réfléchissons à l'urgence de l'avenir. Nous devons nous adapter à la nature qui reprend ses droits. Dès cet automne, nous nous réunirons avec les différents partenaires institutionnels pour proposer des scénarii de nouveaux accès au site.

Réinventons notre montagne ! Restons humbles face à la grandeur de la nature et acceptons cette situation comme une chance qui nous est offerte de rebattre les cartes !

Crédit photos : Communauté de Communes du Pays des Écrins, Thibaut Blais : pages 3 et dernière de couverture

Photo de couverture : Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros
Rédaction & mise en page : Service communication
Charte graphique : Agence Hypersthène
Impression : Éditions du Fournel

Sommaire

FINANCES

Budget primitif 2024 du Pays des Écrins p.4-5

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SCoT, Projet d'Aménagement Stratégique p.6

Mobilité de demain p.7

RISQUES NATURELS

GEMAPI p.8

Les travaux réalisés p.9

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion des déchets p.10

Environnement p.11

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Découvrir les itinéraires Trail & VTT p.12

APN & médiation pastorale p.13

VIE LOCALE & ASSOCIATIVE

Un nouveau projet social p.14

Une nouvelle École de Musique p.15

SERVICES DE PROXIMITÉ

France services p.16

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZAE, nouvelle signalétique en vue p.17

LOISIRS

Cinéma & Piscine p.18

Agenda p.19



POUR EN SAVOIR PLUS
En bas de page un lien et un QR Code à flasher avec votre téléphone pour accéder à plus de contenu sur notre site internet.



Budget primitif 2024 du Pays des Écrins

Le 11 avril dernier, le budget primitif 2024 a été voté à l'unanimité par les conseillers communautaires. Les choix budgétaires révèlent la volonté de mettre en avant des projets ambitieux pour répondre aux besoins des habitants du territoire en matière de

développement durable, de protection et de service à la personne. La Communauté de Communes du Pays des Écrins présente un **budget primitif 2024** à hauteur de :

27,4 Millions d'€

LES TAUX DE FISCALITÉ SONT STABLES DEPUIS 2017

(passage à la FPU et transfert des compétences des communes)



35,89 %

Cotisation foncière des entreprises



8,81 %

Taxe d'habitation des résidences secondaires



10,04 %

Taxe du foncier bâti



68,20 %

Taxe du foncier non bâti



12,55 %

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été relevé en 2023 à **12,55%** (contre **11,92%** précédemment) afin de couvrir les coûts de gestion et de traitement des déchets.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 18,2M€

Reversement Etat, communes et associations locales :

Amortissements, subventions aux associations, reversement allocations communes et Office de Tourisme Communautaire, équilibre budgets annexes.

Développement durable :

Maisons de santé, Zones d'Activité Économique, développement local, transport de voyageurs et mobilité, cinéma, piscine, tourisme et GEMAPI.

Environnement :

Ordures ménagères, déchetterie, plateforme de compostage, assainissement.

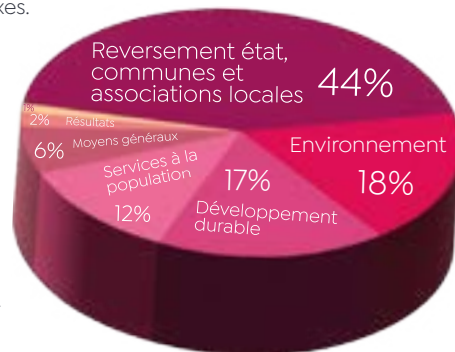
Services à la population : Crèches, accueils de loisirs, espace jeunesse, centre socioculturel, école de musique.

Moyens généraux : Services supports transversaux.

Résultats : Réserves de l'année précédente.

Remboursement des intérêts d'emprunt :

Coûts de l'emprunt à rembourser, le capital restant dû étant en investissement.



ÉTAT DE LA DETTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Capital restant dû au 31/12/2023	Charges d'intérêt 2024	Capital remboursé 2024	Capital restant dû au 31/12/2024
7,58 M d'€	0,20 M d'€	0,90 M d'€	6,68 M d'€

INVESTISSEMENT 2024 - LES PRINCIPAUX GRANDS PROJETS

ENVIRONNEMENT

2 182 000€

- Déploiement des colonnes de déchets ménagers et de tri
- Véhicule d'ordures ménagères (suite de 2023)
- Camion ampliroll pour tri sélectif
- Déchetterie mobile
- Derniers travaux de la rénovation de l'école de musique

GEMAPI

1 433 000€

- Plaine des Allouvières à Freissinières
- Renforcement de la rive droite de la Durance à L'Argentière-La Bessée

AMÉNAGEMENT DE LA VIE QUOTIDIENNE

470 000€

- Jonction de voie verte
- Station d'épuration de Pra Reboul

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

377 000€

- Extension de la zone artisanale du Planet
- OPAH

- Atelier relais pour l'association «Vivre sa Vie Chez Soi»

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 18,2M€

Vente de produits et services :

Redevances ordures ménagères, redevances assainissement et facturation des services à la population.

Impôts et taxes :

Fiscalité directe, GEMAPI, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, taxe de séjour, compensations fiscales.

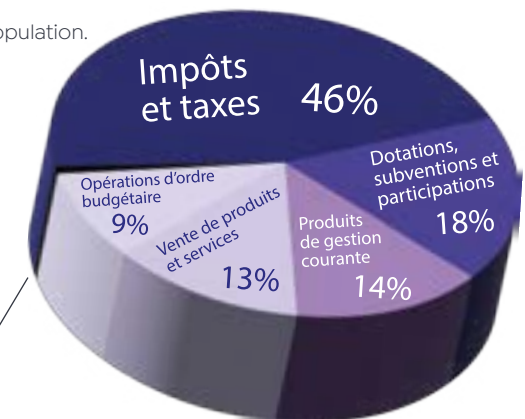
Dotations, subventions et participations :

Dotations forfaitaires, dotations de l'Etat.

Produits de gestion courante : Subventions d'équilibre des budgets annexes, loyers et charges.

Opérations d'ordre non budgétaire : Amortissements, résultats affectés.

Atténuation de charges et produits exceptionnels : Prévoyance absences



Présentation du PAS

Projet d'Aménagement Stratégique



Le projet d'Aménagement Stratégique du SCoT a été présenté aux habitants du territoire lors d'une réunion publique en avril dernier.

Durant plusieurs mois, les élus du territoire, accompagnés par le bureau d'études Alpicité (membre du groupement Alpicité/ Mediaterre Conseil), ont travaillé à la construction du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Ce document exprime le projet politique porté par les élus du Pays des Écrins. Élément charnière du SCoT, il définit, dans une vision cohérente et complémentaire, l'ambition du territoire à horizon 2045 sur la base du diagnostic territorial et des enjeux qui en découlent.

Les 3 axes principaux du PAS sont :

- Une solidarité territoriale affirmée pour une vie à l'année renforcée;
- Une économie diversifiée s'inscrivant dans les transitions de demain en s'appuyant sur les forces et l'histoire du territoire;
- Une transition environnementale engagée au bénéfice d'un cadre de vie de qualité.

Économie, environnement, logement, agriculture, mobilités, consommation des espaces naturels et agricoles, préservation des espaces naturels et agricoles... tous ces thèmes ont été abordés suivis d'échanges avec le public.

Le PAS a été porté au débat lors du Conseil Communautaire du 30 mai 2024. Une nouvelle réunion publique sera organisée à la rentrée 2024 pour présenter le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).



Tous les documents du SCoT sont en ligne !

cc-paysdesecrins.fr/developpement-du-territoire/amenagement/SCoT

Mobilité de demain

En 2023, la Communauté de Communes du Pays des Écrins a réalisé un diagnostic de l'offre de transports en communs existante sur son territoire. Une grande enquête transport a été menée en parallèle auprès de la population (résidents permanents et vacanciers).

Le 8 avril 2024 elle organisait une réunion publique «Mobilité» afin de présenter un état des lieux des transports collectifs sur notre territoire.

Celui-ci a permis d'orienter le développement de l'offre de transports suivant 3 directions complémentaires :

- Simplifier et valoriser la desserte existante de la station de Puy-Saint-Vincent pendant la saison de ski.
- Proposer une offre régulière intra-territoire, centrée sur L'Argentière-La Bessée et articulée avec les lignes régionales et SNCF.
- Renforcer pendant l'été l'offre régulière par des navettes desservant les sites d'intérêt du territoire.

Des scénarii d'offres de transport sont en cours d'élaboration, avec l'ambition d'une première expérimentation de nouvelles lignes régulières à la rentrée 2024.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté de Communes gère les transports collectifs publics internes à son territoire :

les navettes SKIBUS qui desservent les stations de Puy-Saint-Vincent et Pelvoux-Vallouise, certaines navettes scolaires en complément de celles de la Région, la navette du marché.

Elle ne gère pas les transports en dehors de son territoire tels que les trains ou les lignes de cars qui vont à Briançon ou à Marseille.



cc-paysdesecrins.fr/mobilités

GEMAPI



QUI FAIT QUOI ?

La GEMAPI, compétence de la Communauté de Communes, est en charge de la création et de l'entretien des systèmes d'endiguement classés :

Saint Martin de Queyrières

Digue en rive droite du torrent de Sachas.

Création en 2026 de la digue en rive gauche du Gros Riou.

L'Argentière-La Bessée

Digue en rive droite de la Durance en centre ville.

Digues en rive droite et rive gauche du Fournel.

La Roche de Rame

Rives droite et gauche du Bouchouse.

Digue de protection de la ZA du Planet en rive gauche de la Durance.

Freissinières

Digue en rive droite de la Biaysse, secteur des Allouvières.

Les crues de novembre et décembre 2023 ont causé des dégâts conséquents et coûteux sur nos communes.

Les zones en altitude n'ont pu être évaluées que récemment.



Eric REQUET, sous-préfet en charge de la coordination de l'action publique à la suite des intempéries s'est déplacé à plusieurs reprises sur notre territoire. Des fonds exceptionnels ont été débloqués afin d'assurer dans les meilleurs délais les travaux de sécurisation des zones à enjeux.

Un certain nombre de travaux d'urgence ont déjà été réalisés par les communes et la Communauté de Communes.

Protection de berges en rive gauche du Gros Riou (Prelles)



AVANT



APRÈS

Les travaux réalisés

PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Saint Martin de Queyrières

Protection de berges en enrochement sec en rive gauche du Gros Riou en amont du Pont des Barres. Secteur où sera construite la future digue de protection du hameau de Prelles.

Curage de la plage de dépôts du torrent de Sachas.

L'Argentière-La Bessée

Curage du peigne à matériaux sur le Riou Sec.

Freissinières

Fin des travaux de la digue de protection du camping (ci-dessous).



PAR LES COMMUNES

Saint Martin de Queyrières

Reprise de l'anse d'érosion en rive droite du Gros Riou en amont du Pont des Barres.

Freissinières

Érosion du parking des cascades qui donne accès à Dormillouse. Route emportée sur 600m et rocher barrant la route. Projet de création d'un parking en aval du pont du Laus et réflexion de la commune et des habitants à un cheminement différent.

Vallouise - Pelvoux

Restauration du chenal du Gyr au niveau du Sarret afin de limiter l'érosion latérale des berges.

Travaux d'urgence pour assécher le parking du Pré de Madame Carle et réflexion sur un nouveau projet d'accès au site.

La Roche de Rame

Entretien de la végétation et rechenalisation du torrent de Pra Reboul avec la collaboration de la commune de Saint Crépin. Ces 2 communes vont lancer un plan de gestion sédimentaire et d'entretien de la végétation sur ce torrent.

Curage du peigne à matériaux (L'Argentière-La Bessée)



AVANT



APRÈS

Gestion des déchets

Entrée en vigueur en 2023, la REP, Responsabilité Élargie du Producteur a apporté des évolutions dans nos déchetteries.

LES FILIÈRES REP

La REP repose sur le principe "pollueur – payeur". Ainsi, la fin de vie d'un produit (le coût de son recyclage) est incluse dans le prix de vente. Cette disposition permet une reprise gratuite en déchetterie pour les flux pris en charge par la REP, à savoir l'électroménager, certains produits chimiques et le mobilier.

En 2024, une nouvelle REP «Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB)» a été mise en place, ouvrant de nouvelles filières de recyclage à la déchetterie de L'Argentière-La Bessée.

Elle comprend les filières plastique dur, vitres, plâtre et bois d'oeuvre. Son application entraîne d'ores et déjà une forte baisse des déchets non valorisés.

DÉPLOIEMENT DES DISPOSITIFS GRUTABLES

Une vingtaine de dispositifs ont été installés en 2024 sur les communes de La Roche de Rame et Saint Martin de Queyrières.

Objectif ? plus aucun bac à roulettes en 2026, ce qui est aujourd'hui le cas sur la commune de Saint Martin de Queyrières.



DES COMPOSTEURS GRUTABLES

Nouveauté sur le territoire, des composteurs grutables ont été installés dans les zones touristiques saisonnières. Cinq à Puy Saint Vincent et une à Vallouise. Déployés par le SMITOMGA, ils seront gérés par la Communauté de Communes courant 2024.



POUR ALLER PLUS LOIN



cc-paysdesecrins.fr/environnement/dechets-collecte-et-prevention

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, la Communauté de Communes, en partenariat avec la ressourcerie La Miraille, organise 2 collectes d'encombrants en porte-à-porte, une au printemps et une à l'automne. L'info est relayée sur notre site internet et nos réseaux.

Environnement



Pays des Écrins, territoire propre : Objectif ZÉRO MÉGOTS !

Le service transition écologique de la Communauté de Communes du Pays des Écrins, avec le concours financier du Département des Hautes-Alpes a fait concevoir et installer 11 cendriers pédagogiques pour lutter contre la pollution des mégots.

Fabriqués en bois et en snowboards recyclés par un artisan local, ils sont répartis sur les communes de L'Argentière-La Bessée, la Roche de Rame, Vallouise-Pelvoux et Puy-Saint-Vincent.

Ces cendriers proposent des quiz, une solution ludique et pédagogique, afin d'inciter les fumeurs à ne pas jeter leurs mégots au sol.

Rappelons que 30 milliards de mégots sont jetés chaque année en France et qu'ils représentent, à eux seuls, 40% de la part des déchets trouvés en mer Méditerranée !



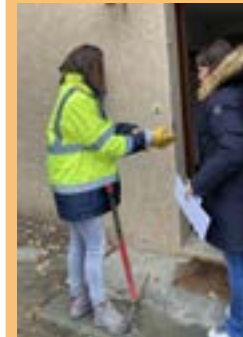
ASSAINISSEMENT

Une obligation de contrôle de raccordement en cas de vente ou de succession.

Vous vendez ou héritez d'un bien immobilier sur le territoire du Pays des Écrins ?

Vous devez désormais au préalable effectuer un contrôle de raccordement au réseau public d'assainissement.

Le contrôle de raccordement sur le territoire du Pays des Écrins est devenu obligatoire en cas de vente d'un bien immobilier ou d'une succession par délibération en Conseil Communautaire du 21 décembre 2023.



La démarche :
Formulaire en ligne à imprimer, remplir, signer et à envoyer par mail à



a.fiot@cc-paysdesecrins.com

Activités de Pleine Nature

La Communauté de Communes du Pays des Écrins gère une partie des activités de pleine nature du territoire via son service APN.

QUI FAIT QUOI ?

La collectivité s'occupe exclusivement des itinéraires balisés de trail, de VTT, des 8 sentiers thématiques familiaux et d'une itinérance pédestre, le Tour du Pays des Écrins. Elle a également en charge la signalétique des zones d'embarquement des pratiques d'eau vive.

Les autres sentiers de randonnée pédestre sont gérés par le Parc National des Écrins en zone cœur et par les communes en dehors de ce périmètre.

Les agents du service Activités de Pleine Nature (au nombre de 3 au plus fort de la saison estivale) effectuent un gros travail d'aménagement des sentiers : ils changent les balises, modifient les départs et les arrivées, élaguent la végétation et tronçonnent les arbres couchés, restaurent ou créent de petites passerelles et reprennent l'assise des sentiers. Occasionnellement, des itinéraires sont ajoutés, ou supprimés.



UN PROBLÈME SUR LES SENTIERS ?

L'application SURICATE est un outil déployé par le ministère, à l'échelle nationale, qui permet de faire remonter tout problème sur les sentiers : arbre en travers, problème de balisage, effondrement. Alors n'hésitez pas, ayez le réflexe !



DÉCOUVRIR LES ITINÉRAIRES

En collaboration avec l'Office de Tourisme Communautaire du Pays des Écrins, les itinéraires balisés sont diffusés sur 2 supports incontournables.

- **Rando Pays des Écrins** : le site internet où vous retrouverez toutes les activités de pleine nature du territoire.

- **On Piste Pays des Écrins** : un site internet et une application mobile pour les itinéraires trail et VTT. Des options telles que le guidage vocal ou le téléchargement des traces vous permettront une utilisation sportive optimale.

Nos itinéraires sont officiels et offrent une garantie de balisage et d'entretien. Vous pouvez d'ailleurs suivre le balisage trail en pratiquant la randonnée !

& Médiation pastorale

Avec plus de 900 km de sentiers balisés, le territoire du Pays des Écrins est parcouru par de nombreux pratiquants d'activités de pleine nature qui peuvent rencontrer des troupeaux et des chiens de protection.



Face au retour du loup dans le massif des Écrins, les éleveurs ont progressivement intégré des chiens de protection dans leurs troupeaux. La montagne étant partagée, certaines tensions ont émergé entre les différents usagers.

En novembre 2023, la Communauté de Communes du Pays des Écrins a organisé une rencontre réunissant les différents acteurs institutionnels et professionnels du monde pastoral, afin d'échanger autour de la cohabitation en montagne.

C'est ainsi qu'une médiatrice pastorale a été recrutée pour la période printemps-été 2024, avec le soutien financier du Département des Hautes Alpes, de la Région Sud et de la DREAL AURA. Sa mission ? Assurer une présence en alpage et établir un lien entre les différents usagers de la montagne.

Dès le mois d'avril, elle est allée rencontrer les éleveurs dans leurs exploitations et a réalisé, avec leur collaboration, une cartographie des espaces pastoraux. Cet été elle sera présente sur les alpages qui croisent des itinéraires de VTT, trail et randonnée pédestre. Vous pourrez ainsi la rencontrer, au détour de vos sorties en montagne pour en apprendre davantage sur le monde pastoral. Bienveillante, elle vous apportera une meilleure connaissance et compréhension des enjeux liés au pastoralisme et vous présentera les bons gestes à adopter en présence des chiens de protection.

Elle sera également présente, alternativement, sur les marchés de Vallouise, le jeudi et de L'Argentière-La Bessée, le vendredi.

D'autres animations seront proposées au fil de l'été, notamment la projection du film «Rasco & Nous» au cinéma l'Eau Vive à L'Argentière-La Bessée. Documentaire grand public, ce film vous permettra de découvrir le travail des éleveurs et des bergers et d'en apprendre davantage sur le rôle des chiens de protection, leur éducation et leurs comportements.

Tenez-vous informés en consultant la page cinéma sur le site de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.



Un nouveau projet social

RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Le Centre SocioCultuel du Pays des Écrins est agréé par la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes Alpes (anciennement la CAF) en tant que structure d'animation de la vie sociale. Cet agrément est renouvelé tous les 4 ans avec la mise en place d'un projet social.

Le renouvellement du projet social, pour la période 2025-2028, est en cours de réalisation. Il s'inscrit dans une démarche participative. Ainsi, le comité d'usagers, la veille sociale, la consultation des habitants, des partenaires, des élus et le bilan des dernières années permettent de réaliser un diagnostic partagé et d'entamer une réflexion sur des perspectives nouvelles ou dans la continuité de celles actuelles.



De nombreux ateliers et animations sont organisés au cours de l'année. Abonnez-vous à l'infolettre pour être informés ! Appelez le 04 92 23 11 09.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Du changement est apparu au sein de la structure depuis la fin de l'année 2023.

Sous l'égide de Flavien JAMET, Directeur du Pôle Vie Locale & Associative de la Communauté de Communes, se trouvent désormais Marion BAUMANN Directrice du Centre SocioCultuel, Amandine FANTONI, Référente de l'accueil, des activités socioculturelles & associatives, Géraldine RÉGENT, Référente famille, Cyril ARLANDIS, Éducateur Prévention Jeunesse, Valentin SOGNY, Directeur de l'accueil de loisirs jeunesse, Stéphanie BENDER & Sophie FOURRAT, Directrices de l'accueil de loisirs Saint Jean, Marion FANTONI & Sylvia VIGNE, respectivement Directrice et Directrice adjointe de l'accueil de loisirs les Prés Verts. Sans oublier les nombreux animatrices et animateurs qui font vivre les structures !



Une nouvelle École de Musique



FIN DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Les travaux de l'École de Musique *Alain Lefebvre* sont achevés, l'attente en valait la peine ! L'isolation thermique et phonique, le remplacement des huisseries vont apporter du confort aux musiciens tout en permettant de faire des économies d'énergie. Une salle a été aménagée, au rez-de-chaussée, pour pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite. Et une salle des professeurs a été créée. La rénovation des sols, les murs noirs et le nouvel éclairage apportent une sobriété qui invite à la concentration et à la créativité.

MONTANT DES TRAVAUX

510 000 € HT dont 62 % du coût a été subventionné.

Préfecture : 85 800 € HT

Régional : 72 793 € HT

ÉTAT (DETR*) : 156 200 € HT

*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

L'équipe pédagogique et les élèves ont emménagé début juin dans des locaux tout neufs et fonctionnels. Ils ont pu ressentir et apprécier la modernité et le confort des lieux.

UN NOUVEAU CHAPITRE

Ces changements s'inscrivent dans la nouvelle dynamique qu'insufflent l'École de Musique.

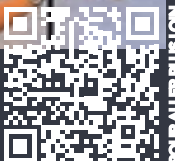
Des nouveautés pédagogiques sont en préparation pour la rentrée notamment le projet «Philharmonia» qui proposera une pratique collective.

Le parcours découverte qui a rencontré un vif succès et sera reconduit à la rentrée. Il en va de même pour la classe de violoncelle.

Toute l'équipe a hâte d'organiser des rendez-vous dans ses murs afin de partager de beaux moments musicaux !



cc-paysdesecrins.fr/loisirs/école-de-musique



France services

NOUVELLE PERMANENCE SANTÉ

L'accompagnatrice en santé vous informe et vous accompagne pour trouver un médecin traitant, prendre un rendez-vous médical, obtenir des informations sur la complémentaire santé, activer votre espace santé et dans d'autres démarches liées à la santé...

Tous les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h15 à France services du Pays des Écrins à L'Argentière-La Bessée. Contactez la au 07 64 07 99 97 pour prendre rendez-vous.



PERMANENCE DÉFENSEUR DES DROITS

Si vous avez un différend avec un service public, vous pouvez faire appel au Défenseur des droits. France services du Pays des Écrins accueille des permanences régulières du Défenseur des droits.

Pour le solliciter, vous pouvez lui adresser un mail jean-dominique.durbin@defenseurdesdroits.fr ou contacter la Maison de la Justice et du Droit à Briançon au 04 92 57 75 05. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de France services du Pays des Écrins au 04 92 23 06 21.



PERMANENCE RETRAITE

Depuis début 2024, l'Agence Conseil Retraite de l'AGIRC ARRCO de Gap propose une permanence le 4^{ème} lundi du mois sur rendez-vous pour les salariés du secteur privé. Grâce à un entretien personnalisé, les travailleurs proches de la retraite sont informés sur leurs droits, peuvent mettre à jour leur carrière et connaître les démarches à réaliser pour le dépôt de leur demande.

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur votre espace personnel www.agirc-arrco.fr Pour des renseignements complémentaires, contactez France services.



ATELIERS NUMÉRIQUES

La conseillère numérique France services vous propose des ateliers numériques individuels (à la demande, selon vos besoins) et des ateliers collectifs sur différentes thématiques.

Pour connaître la programmation à L'Argentière-La Bessée ou à Vallouise-Pelvoux, contactez France services.



ATELIERS « HORS LES MURS »

Les ateliers se poursuivent dans le cadre du projet « Laboratoire territoire alpin 3 i : illettrisme, illettronisme, itinérance », animés par l'équipe France services :

- « Cartopartie » : une matinée par mois, en itinérance sur les communes du Pays des Écrins ;
- Lecture-écriture : un après-midi par mois à France services ;
- Cuisine : un jeudi après-midi par mois, en partenariat avec le Centre SocioCulturel.

ZAE, nouvelle signalétique en vue

En 2024, la Communauté de Communes lance un programme d'implantation ou de remplacement de la signalétique sur 5 Zones d'Activité Économique (ZAE).

Les zones concernées sont :

- Le Villaret et le Pré du Faure à Saint Martin de Queyrières
- Les Sablonnières à L'Argentière-La Bessée
- Les Clots à Vallouise-Pelvoux
- Le Planet à La Roche de Rame.

Un prestataire a été retenu début 2024. Il sera chargé de la réalisation et de la pose :

- de totems d'entrée signalant le nom de la zone d'activités,
- de lames directionnelles précisant les dénominations des entreprises,
- d'un Relais d'Information Services avec un plan positionnant les entreprises quand cela sera nécessaire.

Cette réalisation sera l'aboutissement d'un long travail d'inventaire et de cartographie de toutes les entreprises en Zones d'Activité Économique du territoire conduit en 2023 par le service développement économique de la Communauté de Communes. Dès l'été, celui-ci vérifiera sa base de contacts et les dirigeants se verront informés et associés à la démarche dès la rentrée.



Ainsi, la Communauté de Communes ira à la rencontre des entreprises dans chaque zone pour présenter le projet.

La nouvelle signalétique répond à des contraintes. Elle doit respecter la réglementation en vigueur et être en harmonie avec les enseignes touristiques en place.

Elle devrait être installée au premier semestre 2025.

Pour toute demande de précisions complémentaires, adressez-vous au Service Développement Économique au 09 70 22 02 70

accueil@pole-luceo.com
LUCEO, 2 route de Gap
05310 La Roche de Rame

Le saviez-vous ?

La Communauté de Communes du Pays des Écrins aménage, commercialise, gère et entretient les zones d'activité économique d'intérêt communautaire depuis 2016.



Cinéma

DES CINÉS RECONTRES-DÉBATS

Le cinéma L'Eau Vive est géré par la Communauté de Communes du Pays des Écrins depuis 2017.

Classé Art & Essai, il propose une riche programmation pour petits et grands et organise au cours de l'année et au fil de l'actualité des séances suivies de débats ou des projections en présence des réalisateurs. Ces rendez-vous rencontrent un vif succès.

En 2023, le dernier volet de la trilogie du réalisateur champsaurin Jean-Michel BERTRAND «Vivre avec les Loups» avait fait salle comble pour la Première et enregistré un total de 219 spectateurs sur la journée.



Baptiste DETURCHE venu rencontrer son public lors de la projection de son documentaire animalier «Le Pari».

DES PROJECTIONS SPÉCIALES POUR LES SCOLAIRES

Le cinéma accueille au cours de l'année les scolaires du canton dans le cadre du dispositif de l'Éducation Nationale «Écoles et collèges au cinéma».

L'été à la piscine

La piscine du Pays des Écrins, située à L'Argentière-La Bessée, est ouverte tous les jours de 12h à 20h pendant les vacances d'été.

Un bassin extérieur vient s'ajouter au bassin sportif intérieur de 25 mètres. Des transats sont à votre disposition au bord du bassin, le tout dans un cadre verdoyant. Un environnement idéal pour passer de beaux après-midi !

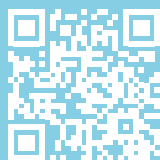
Les entrées de la piscine sont à des tarifs solidaires : adultes = 3€, enfants = 1,70€, - 5 ans = gratuit.

Vous pouvez acheter vos entrées piscine ou recharger votre carte (si vous en détenez une) en ligne.

www.cc-paysdesecrins.fr/loisirs/piscine



POUR ALLER PLUS LOIN



Animations

WEEK-END DE RENTRÉE

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 7 septembre au matin

Chaque année, la Communauté de Communes, en partenariat avec l'Office de Tourisme Communautaire, propose une matinée d'accueil conviviale. Une navette vous conduit à la découverte de communes du Pays des Écrins, de leur patrimoine culturel et naturel et de certains de nos équipements publics. En 2024, visite de Puy Saint-Vincent et Les Vigneaux.

Si vous êtes nouvel arrivant contactez France services pour vous inscrire au 04 92 23 06 21 ou à franceservices@cc-paysdesecrins.com



Retrouvez toutes les infos et découvrez nos évènements dans l'agenda du site internet de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

AU PAYS DES ÉCRINS

COUPE DE FRANCE DE VTT cross country/XCE & CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VAE

- du 12 au 14 juillet 2024, à Puy-Saint-Vincent

Près de 1500 coureurs attendus. Dernière course avant les Jeux Olympiques de Paris !



TOUT À BLOCS

- du 22 au 27 juillet 2024, à L'Argentière-La Bessée & Ailefroide

Le « TAB » est un concept unique en France ; ecalade sur 52 blocs, 28 nationalités, 980 participants, des tests de matériel, des initiations, des animations et des concerts au service d'une compétition à l'esprit convivial !

FESTIVAL MUSIQUES EN ÉCRINS

- du 29 juillet au 14 août 2024, sur les différentes communes du Pays des Écrins

Rendez-vous incontournable des passionnés de musique. 9 concerts variés, une randonnée musicale et une conférence. La richesse et la diversité de la programmation raviront aussi bien mélomanes avertis que simples amateurs de découverte musicale.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS

Maison du Canton
1 Rue du Dispensaire
05120 L'Argentière-La Bessée
04 92 23 11 17
infos@cc-paysdesecrins.com

SERVICES ADMINISTRATIFS

04 92 23 11 17
info@cc-paysdesecrins.com
Accueil du public :
du lundi au vendredi de 8h à 12h

FRANCE SERVICES

04 92 23 06 21
franceservices@cc-paysdesecrins.com

CRÈCHES / RELAIS PETITE ENFANCE

04 92 23 11 33

CENTRE SOCIOCULTUREL DU PAYS DES ÉCRINS

Espace Saint Jean : 04 92 23 11 09
Espace Les Prés Verts : 04 92 46 56 90
Espace Jeunesse : 04 92 20 18 80
cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com

ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN LEFEBVRE

04 92 23 17 37
ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com

CINÉMA L'EAU VIVE

04 92 23 13 71
cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com

PISCINE DU PAYS DES ÉCRINS

04 92 20 08 14
piscine@cc-paysdesecrins.com

LUCEO

09 70 22 02 70
accueil@pole-luceo.com
pole-luceo.com

GESTION DES DÉCHETS

04 92 23 29 60

ASTREINTE ASSAINISSEMENT

06 81 55 48 33

cc-paysdesecrins.fr

